

## POUR ALLER PLUS LOIN ...

Pour plus de renseignements sur les dangers liés à l'exposition au soleil et sur les recommandations pour une protection efficace, vous pouvez consulter :

- ⚙ Le site internet de l'Association des Dermatologues de Franche-Comté (ASFODER) à l'adresse <http://www.asfoder.net/>
- ⚙ Le site internet de la MSA de Franche-Comté à l'adresse <http://www.msafranche-comte.fr/> et notamment la page consacrée à la prévention et au dépistage des cancers de la peau <http://www.msafranche-comte.fr/lfr/cancers-peau>
- ⚙ Le site internet de l'Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires en Franche-Comté-Bourgogne <http://www.asept.org/actions/promotion-sante/cancer-cutanes.html>
- ⚙ Le site internet du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social consacré à la santé et à la sécurité au travail à l'adresse <http://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/>

La CPHSCT permet aux petites entreprises des secteurs de la production agricole qui n'ont ni délégués du personnel ni CHSCT de bénéficier d'une instance de concertation et de réflexion entre les partenaires sociaux (représentants des employeurs et des salariés) pour améliorer la santé et la sécurité au travail des salariés agricoles.

### CPHSCT de Franche-Comté

Valparc – Espace Valentin Est – Bâtiment Est – 25048 BESANCON CEDEX  
Tél. : 03.81.54.71.60 – E-mail : [christelle.brand@frsea-franche-comte.com](mailto:christelle.brand@frsea-franche-comte.com)



## PAS BESOIN DE SE DORER LA PILULE POUR PRENDRE LE SOLEIL ...



**Salarié(e)s, professionnel(le)s de l'agriculture,  
vous êtes tous(tes) concerné(e)s !**

**Commission Paritaire Hygiène, Sécurité et  
Conditions de Travail de Franche-Comté (CPHSCT)**



## HALTE AUX IDEES REÇUES !

1. Vous êtes plus exposés aux ultra-violetes en Franche-Comté qu'au bord de la mer.
  - a. Vrai
  - b. Faux
2. Il est possible de prendre un coup de soleil sur les yeux.
  - a. Vrai
  - b. Faux
3. Les nuages nous protègent du soleil.
  - a. Vrai
  - b. Faux
4. Les vitres de votre véhicule vous protègent du soleil.
  - a. Vrai
  - b. Faux
5. Il n'est plus nécessaire de se protéger du soleil lorsque l'on est bronzé.
  - a. Vrai
  - b. Faux

### Réponses

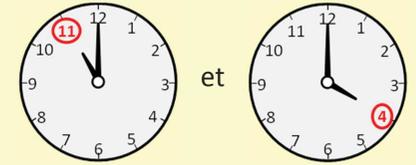
1. Vrai. Il y a plus de danger à 500m d'altitude qu'en bord de mer. Ni le froid ni les nuages n'arrêtent les ultra-violetes dangereux.
2. Vrai. Cela s'appelle l'ophtalmie.
3. Faux. Les nuages n'arrêtent pas les ultra-violetes B dangereux.
4. Faux. Les ultra-violetes A traversent les vitres, même par temps nuageux.
5. Faux. Le bronzage n'arrête pas les ultra-violetes.

## BIEN SE PROTÉGER DU SOLEIL !

Pour se protéger efficacement du soleil :

- ⚙️ A chaque fois que cela est possible, organiser son travail pour

limiter les expositions au soleil entre



- ⚙️ Porter des vêtements couvrants par tout temps (soleil, nuages, ...) :

- ★ **Chapeau** à bords larges ou casquette couvrant la nuque et les oreilles,
- ★ **Lunettes** de soleil,
- ★ Chemise ou t-shirt à **manches longues**, de préférence respirant et/ou anti-UV (disponibles en magasins spécialisés),
- ★ **Pantalon**.



- ⚙️ Penser à s'hydrater régulièrement.